



manque photos plaque n°châssis lors souscription

Par **panatinaikos1898**, le **21/09/2022** à **20:54**

Salut

La voiture d'un voisin a pris feu alors qu'il roulait à 5 heures du matin sur une autoroute. Il a fait appel aux pompiers qui sont arrivés en retard en découvrant le véhicule totalement calciné malgré les tentatives pour juguler le feu des usagers de la route. Il a informé son agence d'assurance dans la journée. Il était assuré en Tous Risques.

Voilà bientôt 3 ans que l'assuré attend son indemnisation.

L'agence lui a dit qu'il y a manque de photos de la plaque qui porte le N° de châssis lors de la souscription du contrat.

Il est fait état que les photos souscription ont été détruites par un virus ?

L'agence Assurance n'a pu fournir la photo du châssis alors que les autres photos sont disponibles. Sachant bien qu'il s'agit d'un renouvellement de contrat sans interruption.

Merci de votre réponse.

Amicalement à vous

Par **chaber**, le **22/09/2022** à **06:41**

bonjour

l'assureur n'interviendra pas pour l'indemniser en invoquant la prescription biennale prévue par le code des assurances, sauf s'il y a eu interruption par l'envoi d'une LR

Par **Lag0**, le **22/09/2022** à **07:04**

[quote]

L'agence lui a dit qu'il y a manque de photos de la plaque qui porte le N° de châssis lors de la souscription du contrat.

[/quote]

Bonjour,

C'est quoi comme type d'assurance ? Jamais vu une assurance qui demande des photos à la souscription !